

Compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982 dans les marais des Gonds (Charente-Maritime)

I - Matinée : Grande Prée ou prairie des Dangalys.

par André BOURASSEAU (*)

Les marais des Gonds ayant été explorés en détail au cours des années précédentes - notamment celui de l'Anglade -, ce qui permet de revoir bon nombre de plantes intéressantes, il était logique d'y organiser en 1982 une excursion publique qui fut fixée au dimanche 27 juin.

Cette date, judicieusement choisie au début de l'été et à la veille des vacances, permit à une quarantaine de Sociétaires (certains venus de très loin) de participer à la sortie. De plus le beau temps favorisa l'exploration de ces milieux humides, souvent inabordables en période de pluies continues ou d'orages subits.

Le programme prévu pour la matinée était la visite de la Grande Prée des Gonds ou prairie des Dangalys, située entre le bourg des Gonds et le bras principal de la Seugne près de son confluent avec la Charente. Elle est considérée comme une des plus riches parmi les prairies de la rive gauche de la Charente. En dehors des éléments communs à ces prés et presque constants comme : *Thalictrum flavum* ssp. *flavum*, *Valeriana officinalis* s.l., *Achillea ptarmica*, *Inula britannica*, *Gratiola officinalis*, *Euphorbia palustris*, *Carex disticha*..., cette prée a fourni en effet des plantes beaucoup plus rares mais plus instables comme *Viola pumila*, *Orchis laxiflora* ssp. *palustris*, *Deschampsia media* que nous ne verrons pas cette année malheureusement. Les conditions atmosphériques favorables à la croissance des graminées ont fait pousser un foin haut et dense, étouffant ces espèces basses. Par contre, nous pourrions admirer de belles touffes de *Deschampsia cespitosa* var. *altissima* Nob., atteignant parfois la taille d'un homme et dépassant donc largement la hauteur indiquée par ROUY (1,50 m). Il y en avait de nombreux pieds le dimanche d'avant (la prairie a été fauchée dans la semaine) mais il en reste encore sur les bords, notamment à l'orée d'un petit bois et dans le pré derrière lui.

Nous pénétrons dans la Prée et explorons d'abord la partie ouest, par le sentier qui longe une partie boisée ombrageant un fossé. La flore y est assez banale mais nous pouvons y voir encore plusieurs laïches : *Carex disticha*, *Carex hirta* variété *hirtiformis* (Pers.) Junge, forme glabre assez répandue dans ces prairies, *Carex acuta*, *Carex otrubae* (nom qu'il faut donner maintenant à l'ancien *Carex vulpina* L. des Flores. Deux espèces y ont été reconnues récemment. Le vrai *Carex vulpina* est une espèce bien différente, d'ailleurs fort rare). Il y a aussi de magnifiques échantillons de toutes tailles de la Fléole des prés, considérée à tort comme commune dans les Flores. Les taxonomistes modernes y distinguent aujourd'hui deux sous-espèces : *Phleum pratense* ssp. *pratense*, plante des sols riches relativement humides (celle que nous rencontrons) et la ssp. *bertolonii*, taxon **bulbeux** des terrains secs, bords des champs et des chemins, beaucoup plus répandu que le précédent. La Nou-

* A.B., 2, rue Bernard Palissy, 17100 SAINTES.

velle Flore de Belgique... (1973), page 660, donne une bonne clé pour les distinguer (voir note 1). On peut voir aussi çà et là la curieuse forme terrestre, répandue par les inondations, du *Polygonum amphibium*, forme indéterminable avec les ouvrages usuels car elle fleurit rarement en dehors des rives. Parmi les Renouées dressées, on la reconnaît à ses feuilles en fer de lance, larges de 2-3 cm, aiguës à la pointe, **en cœur** à la base, les supérieures amplexicaules.

Nous pénétrons ensuite dans le pré fauché prolongeant la route. Dès l'entrée, le dimanche précédent, il y avait une très belle station de l'hybride X *Festulolium lolia-ceum*, assez répandu dans ces prairies, les deux parents (*Festuca pratensis* ssp. *pratensis* et *Lolium perenne*) y étant particulièrement abondants. L'épi de cet hybride, long de 20 à 30 cm, paraît formé d'épillets de *F. pratensis* disposés alternativement et plus lâchement que dans le *Lolium*. Étant stériles, ils blanchissent en séchant, ce qui permet, en fin de floraison, de trouver facilement ce curieux taxon. Nous pouvons encore en observer quelques brins échappés à la faux mécanique. Les nombreux pieds de *Carex disticha* vus le 20 juin ont également été fauchés mais on en verra d'autres çà et là. Ce *Carex*, rarement distique et plus souvent pyramidal, se reconnaît toujours, en fin de floraison, au fait que ses épillets mâles, situés au milieu de l'épi, provoquent, en se desséchant, un rétrécissement caractéristique ; de plus, l'utricule est bordé aux 3/4 d'une aile **étroite et denticulée**.

Nous contournons la parcelle boisée pour revenir par un pré également fauché. La prairie voisine (côté bois) est intacte et contient les deux *Deschampsia cespitosa* : le type ou sous-espèce *cespitosa* (toujours sous sa forme élevée et à **feuilles planes larges de 3-5 mm**) et la sous-espèce *refracta* (Lag.) Rivas Martinez (qui correspond à l'ancienne variété *convoluta* Le Grand), de taille deux fois moins haute et à **feuilles capillaires**. Il est donc aisé de les comparer. Ajoutons qu'une petite station nouvelle d'*Ophioglossum vulgatum* a été trouvée à la sortie du pré.

Nous n'avons pu observer toutes les plantes prévues au programme. Quelques-unes seront montrées l'après-midi dans les marais de l'Anglade (*Gratiola officinalis*, *Euphorbia palustris*, *Orchis laxiflora* ssp. *palustris*...) Quant à *Achillea ptarmica* et *Inula britannica*, elles sont plus faciles à voir en septembre où, après la fenaison, elles repoussent en colonies circulaires, la seconde plus ou moins mêlée à de très nombreuses Inules dysentériques.

Nous déjeunons sur place, dans une ambiance joyeuse et amicale, les bottes de foin nous assurant des sièges mobiles et confortables fort appréciés des convives. C'est l'heure des commentaires, des échanges de vue, des projets...

Note 1 :

« - Épillets longs de 3-4 mm. Lemme longue de 2-2,5 mm. Arête des glumes longue de 1-2 mm. Feuilles larges de 3-9 (12) mm, les inférieures atteignant 45 cm de longueur ; ligule obtuse, atteignant 6 mm de longueur. Inflorescence longue de 6-20 (30) cm... Tige rarement enflée-tubéreuse dans le bas . . . *Phleum pratense*

- Épillets longs de 2-3 mm. Lemme longue de 1,2-2 mm. Arête des glumes longue de 1 mm au max.. Feuilles larges de 2-6 (9) mm, les inf. longues au max. de 12 cm ; ligule assez aiguë, atteignant 3 mm de longueur. Inflorescence longue de 1-8 cm. Tige toujours plus ou moins enflée-tubéreuse dans le bas *Phleum bertolonii*. ».

Extrait de la « Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines », par DE LANCHE, DELVOSALLE, DUVI-GNEAUD, LAMBINON et VANDEN BERGHEN, Bruxelles, 1973, page 660.

Notes sur quelques plantes rencontrées au cours de la matinée :

Carex acuta Linné :

Cette Laîche eurasiatique des rives et des prés humides était mal connue au temps de Lloyd qui n'en indique que trois localités en Charente-Maritime (Flore de l'Ouest, 4ème édition, page 382) : Saint-Savinien (Tesson !), Agonnay, Royan (Foucaud) où il faudrait la retrouver. Notre collègue R.-B. PIERROT en a ajouté une nouvelle (Saintes) dans son « Relevé de quelques plantes peu connues en Charente-Maritime » paru dans le Bulletin trimestriel de l'Union des Sociétés françaises d'Histoire Naturelle n° 3 (juillet 1950). Aujourd'hui ce *Carex* ne doit plus être considéré comme très rare dans la vallée de la Charente, en amont et en aval de Saintes, et son écologie est bien connue.

Rappelons que l'on reconnaît ce *Carex* à sa **souche stolonifère** (on observe souvent plusieurs touffes contiguës ou en enfilade), surtout à ses **2 stigmates** et à ses **longues bractées très aiguës** d'où son nom), relevées en épée, **dépassant la tige fleurie scabre** ; celle-ci terminée par **2-3 épis mâles** (rarement 4). Il ressemble à *Carex elata* ssp. *elata* (= *C. stricta* Good.), également à 2 stigmates mais à grosse souche gazonnante, surtout à *Carex acutiformis* (= *C. paludosa* Good.) de même écologie, également stolonifère mais à **3 stigmates**, un peu à *Carex pendula* (= *C. maxima* Scop.) par ses épis femelles longs et un peu penchés.

Précisons maintenant son milieu naturel.

La découverte de M. SANDRAS, qui en a trouvé plusieurs hectares dans les marais mouillés des Tréans, à Courcoury en 1978 et même en amont où le *Carex* remonte vraisemblablement dans les communes situées plus à l'est, éclaire d'un jour nouveau son écologie et sa dispersion. Il apparaît donc que ce *Carex* se propage par le fleuve où il se fixe alors sur les rives : rive droite à Dompierre (près du bac), à Chaniers, près du bac et à Port-Hublé, à Saintes (près du jardin public), à Bussac, à Port-Berteau, etc... ; rive gauche : à Courcoury, au confluent de la Seugne, face à Port-Hublé, et même sur les bords de la Seugne à Gazillan, à Saintes, entre le camping municipal et Courbiac et plus loin à Saint-Thomas, et sans doute çà et là jusqu'à Saint-Savinien. Mais il est répandu aussi dans la vallée, souvent loin des rives, par les inondations, comme l'indique sa présence éloignée, par exemple à Saintes, au fond de la prairie de la Palue (E. CONTRÉ : 1972) et au bout (à l'est) du canal d'écoulement séparant les prairies de la Palue et du Maine, ainsi qu'autour des mares dans la prairie du Maine. Nous en avons vu également une petite station, M. SANDRAS et moi, en 1978, dans la prairie de Montalet à Saint-Savinien. Sa présence apparaît donc normale dans la Grande Prée des Gonds. On le trouvera certainement ailleurs dans la vallée.

Deschampsia cespitosa (L.) P.B., subsp. *refracta* (Lag.) Rivas Martinez :

Ce taxon, certainement rare (ROUY ne l'indique que dans 4 départements et 4 localités), mais surtout méconnu, est souvent confondu avec *Deschampsia media* qui a aussi des feuilles euroulées-sétacées mais plus courtes.

Selon M. KERGUÉLEN (Les Graminées (Poacées) de la Flore française : 1975),

il a été distingué et décrit dans le Synopsis Florae germanicae et helveticae de KOCH, édition 2 (1844), sous le vocable d'*Aira cespitosa* L., var. *setifolia* Bischoff, en provenance de la région d'Heidelberg (Bade) en Allemagne. Il fallut attendre plus d'un demi-siècle pour que sa présence fût signalée en France. Le botaniste berrichon A. LE GRAND le découvrit à son tour dans les environs de Bourges et le publia dans le Bulletin de la Société Rochelaise en 1899 sous le nom d'*Aira cespitosa* L., var. *convoluta* Le Grand. ROUY (Flore de France, tome XIV, 1913) le rangeait dans le genre *Deschampsia* mais n'en faisait qu'une « race » de *D. cespitosa* P.B. P. FOURNIER, dans les 4 flores, l'admettait aussi comme variété.

Les taxonomistes modernes l'ont élevé au rang justifié de sous-espèce. Nos lecteurs consulteront avec fruit l'étude de Jean VIVANT : « Sur deux sous-espèces ibériques nouvelles de *D. cespitosa* (L.) P.B. » paru dans le Bulletin de la Société Botanique de France, tome 125, 1978. L'article comporte d'excellents croquis. « FLORA EUROPAEA » (volume 5, page 226) en dit quelques mots (à la suite de *Deschampsia media*) mais ne prend pas position. Enfin M. KERGUÉLEN, dans le 5ème Supplément à la Flore de COSTE et JOVET et VILMORIN, donne une clé de ces plantes voisines (1979). L'article de J. VIVANT y est bien analysé et ses croquis reproduits. Le véritable créateur de ce taxon, connu des botanistes espagnols, serait donc LAGASCA Y SEGURA (1816).

Rappelons les principaux caractères de la nouvelle sous-espèce. Plante densément gazonnante de 30-70 cm (ici jusqu'à 80-100 et même plus dans les années humides). Feuilles radicales nombreuses, à gaine **plus courte** que dans le type (5 cm), incurvées, **enroulées-sétacées**, à 7 côtes en général, **longues et molles, atteignant la moitié de la tige fleurie** ; 1 ou 2 feuilles caulinaires, courtes, éloignées de la panicule. Celle-ci ample, longue de 7 à 14 cm d'après ROUY, mais en fait presque aussi grande que celle du type (jusqu'à 20-30 cm). Épillets médiocres (glumes de 3,5 mm) **bigarrés de brun** et d'un peu de violet (ils sont blanchâtres dans le type). Selon J. VIVANT, la lemme a des dents externes de 0,3 mm, **deux fois plus longues que les dents internes**.

Cette plante ne doit pas être confondue avec *Deschampsia media*, espèce plus basse, densément cespiteuse également, mais dont **la souche se divise en fascicules faciles à séparer**. Les feuilles radicales, à gaine de 2-3 cm, sont **raides, enroulées-sétacées, glauques** et n'atteignent le plus souvent que **le tiers de la tige fleurie**. Les épillets, de même longueur, sont jaunâtres mais - caractère très important - **l'arête est insérée au milieu de la glumelle** ou lemme (vers le 1/4 inférieur dans *D. cespitosa*). Elle fréquente les mêmes lieux mais aussi les endroits secs, notamment les dépressions marneuses mouillées l'hiver. Elle est alors plus basse et plus glauque, avec un port de *Festuca* gr. *ovina*. C'est une espèce subméditerranéenne.

La sous-espèce *D. refracta* étant rare et mal connue, son aire est difficile à préciser. En dehors des 4 départements cités par ROUY (Aube, Cher, Haut-Rhin, Loire), elle existe dans la Haute-Marne (P. FOURNIER), les Deux-Sèvres (E. CONTRÉ) et la Charente-Maritime. J'en connais une très belle station à Saintes, dans la prairie de la Palue, au pied du remblai de l'Avenue de Saintonge. Il semble qu'elle suive à peu près l'aire de l'espèce qui recouvre l'Europe, l'Asie tempérée et l'Amérique du Nord, mais avec un caractère plus méridional et plus restreint (sans doute de l'Europe centrale à la Péninsule ibérique). Sa présence dans nos marais méritait donc d'être soulignée.